

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 8-9

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Programme

de la réunion annuelle de la Société forestière suisse, à Sion,
du 27 au 30 septembre 1931.

Dimanche 27 septembre.

Arrivée des participants. Dès 13 heures, distribution des cartes de fête et de logement, à la salle d'attente II^e classe de la gare C F F.

17 h. Séance administrative au Théâtre.

Ordre du jour :

- 1^o Nomination des secrétaires et des scrutateurs.
 - 2^o Rapport annuel du président du comité permanent.
 - 3^o Compte rendu financier de l'exercice 1930/31; rapport des reviseurs de compte.
 - 4^o Budget de l'exercice 1931/32.
 - 5^o Communications sur « *Quelques recherches pédologiques* » (Bodenuntersuchungen).
Rapporteur : M. E. Müller, inspecteur forestier, à Sierre.
- 20 h. 30 Rendez-vous au jardin du Restaurant de la Planta.

Lundi 28 septembre.

7 h. Assemblée générale au Théâtre.

Ordre du jour :

- 1^o Discours d'ouverture du président du comité local.
 - 2^o « *L'arolle et sa répartition en Valais.* »
Rapporteur : M. A. de Werra, inspecteur forestier, à Sion.
 - 3^o « *Fragen der Organisation des höheren Forstdienstes des Staates und der Gemeinden.* »
Rapporteur : M. v. Erlach, Forstmeister, à Berne.
 - 4^o Réception de nouveaux membres.
 - 5^o Choix du lieu de la réunion de 1932 et nomination du président et vice-président du comité local.
 - 6^o Divers et imprévu.
- 11 h. 30 Banquet officiel à l'Hôtel de la Paix.
- 14 h. Départ en autocars pour les Mayens de Sion. Visite des forêts de mélèze de la région. (Collation offerte par la Municipalité et la Bourgeoisie de Sion.)
- 19 h. 30 Retour à Sion.
- 21 h. Soirée familière au jardin du Restaurant de la Planta. Concert par les sociétés locales. (En cas de pluie, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix.)

Mardi 29 septembre.

- 7 h. 30 Départ en autocars pour Lens.
- 8 h. 15 Arrivée à Lens. Départ à pied pour Montana. Visite de la pépinière de l'Etat et des forêts de la région (Pahiers).
- 11 h. 30 Raclette sur le plateau de Crans.
- Dès 14 h. Départ pour la station de Montana-Vermala et la gare du funiculaire (trains spéciaux pour Sierre).
- 15 h. 45 Réunion à la gare de Sierre C F F des participants à l'excursion supplémentaire du lendemain à Zermatt.
- 16 h. 02 Départ pour Viège (billets collectifs) et Zermatt (train spécial).
- 18 h. Arrivée à Zermatt. Souper et coucher au « Zermatterhof ».

Mercredi 30 septembre.

- 7 h. Départ en train pour Riffelalp et le Gornergrat.
- 11 h. Retour à Zermatt. Dîner. Dislocation. Retour individuel facultatif, à prix réduit, *dans les dix jours*, sur le chemin de fer V.-Z.

P. S. Les frais de l'excursion supplémentaire à Zermatt s'élèvent à *30 fr.*, y compris les billets : Sierre-Viège, simple course; Viège-Zermatt et retour; Zermatt-Gornergrat et retour, ainsi que le souper, le coucher, le déjeuner et le dîner à Zermatt.

Les membres de la Société sont priés d'utiliser la carte d'inscription ci-annexée, car il ne sera pas envoyé de convocation spéciale.

Guide pour les excursions.

Lundi 28 septembre : Mayens de Sion.

Les deux principales essences des futaies valaisannes sont l'épicéa et le mélèze; l'épicéa joue le rôle d'essence d'ombre et le mélèze celui d'essence de lumière.

Dans les forêts détruites, sur de grandes surfaces, par un cataclysme (avalanche, incendie), le rajeunissement se fait presque exclusivement en mélèze; dans les forêts dans lesquelles on procède à des coupes très claires, le rajeunissement se fait surtout en mélèze avec plus ou moins d'épicéa, suivant la rapidité des dégagements; l'épicéa, comme il sied à une essence d'ombre, reste en sous-étage. Les dégagements lents, dans les coupes sombres, donnent comme résultat un rajeunissement en épicéa presque pur.

Forêts communales des Agettes :

- 1° a) *La Traite; b) Les Berlettes* : Dégagement rapide donne un recrû de mélèze.
- 2° *Placette d'essai* (mélèze) de la Station fédérale de recherches forestières.
- 3° *Le Ban carré* : vieille forêt de réserve; coupes sombres : rajeunissement en épicéa pur.
Surface de la division : 21 ha; matériel sur pied par ha : 193 m³; possibilité par ha : 2,2 m³.
- 4° *Futaie de vieux mélèzes* (propriété particulière), traitée comme forêt d'agrément; surface : 1,20 ha; âge : 130 ans; matériel sur pied, 849 m³, soit 707 m³ à l'ha; nombre de plantes : 172; arbre moyen : diamètre 70 cm, hauteur, 36 m; volume, 4,93 m³.

La plus grande plante mesure : diamètre, 98 cm; hauteur, 39 m; volume, 8,5 m³.

Les bois de service du mélèze se vendent, sur pied, dans la région des Mayens de Sion : 40 à 50 fr. le m³.

Mardi 29 septembre :

- 5° *Pépinière de l'Etat du Valais, à Lens.*

Elle a été créée dans le but : de servir de modèle aux gardes forestiers voulant créer une pépinière dans leur triage; elle renseigne sur les frais d'établissement, de défoncement, de clôture, de culture, d'entretien, etc.; elle produit des essences forestières provenant uniquement de graines du pays et d'altitudes différentes; elle permet de comparer la germination des graines, en terrain forestier, avec les résultats des essais de germination artificielle.

- 6° *Le rajeunissement du mélèze à Pahier, forêt de réserve; effets de l'écroûtage et des coupes claires.*

Surface de la division : 13 ha.
Matériel sur pied : 233 m³ à l'ha.
Possibilité : 3,4 m³ à l'ha.

<i>Essences :</i>	Nombre %	Volume %
épicéa	84	75
mélèze	15	24
sapin	1	1

Classes de grosseur :

petits bois	9 %
bois moyens	27 %
gros bois	64 %

But des opérations : Dégagement des mélèzes (semenciers);
rajeunissement de l'épicéa et surtout du mélèze.

- 7° *Écroûtage* fait il y a 6 ans : rajeunissement principal d'épicéa, peu de mélèze.
- 8° *Écroûtage* fait il y a 3 ans : effet peu marquant; l'opération sera reprise.
- 9° *Écroûtage* fait il y a 5 ans : rajeunissement d'épicéa et de mélèze.
Essai d'infiltration; durée pour 1000 cm³ : 43'', en moyenne;
pH : 6,4.
- 10° *Essai de comparaison*; infiltration : durée pour 1000 cm³, 4' 46'';
pH : 4,6—6,2.
- 11° Rajeunissement de mélèze dans un groupe de feuillus; peu de lumière.
- 12° Rajeunissement de mélèze après l'écroûtage d'il y a 5—6 ans;
peu de lumière. Durée d'infiltration de 1000 cm³, 2' 26''.
- 13° Rajeunissement de l'épicéa, après l'écroûtage d'il y a 5 ans.
- 14° *Coupe d'essai*, très claire, cherchant à favoriser les semenciers (mélèze) et le rajeunissement du mélèze. Écroûtage il y a 5 ans et 2 ans. Résultat très médiocre.
- 15° *Projets de reboisement de Pahier d'amont* :
Plantation de 8 ans. *Essai d'infiltration*; durée pour 1000 cm³ :
1 h 42''.
- 16° *Plantation* de 20 à 25 ans. *Essai d'infiltration*; durée pour
1000 cm³ : 17' 06'' à 21' 07''; pH : 6,6 à 7,8.
- 17° *Peuplement naturel* de mélèze, épicéa en sous-étage.
Essai d'infiltration; durée pour 1000 cm³ : 11' 35''.
- 18° *Ancien pâturage* fermé depuis 1923.
Essai d'infiltration; durée pour 1000 cm³ : 5 h. 06'.

Mercredi 30 septembre : Zermatt.

- I. « *Grüner Wasen.* » *Forêt communale de Zermatt.* Peuplement de mélèze âgé d'environ 100 ans, en mélange avec l'arolle. Peuplement naturel par groupes d'aunes de montagne et de mélèzes. Le mélèze prospère excellemment à l'abri de l'aune. Dans les parties plus fortement éclaircies, repeuplement de mélèze pur.
 - II. *Forêts d'arolle* à la *Riffelalp*, 2200 m altitude. Limite extrême de la végétation forestière à 2380 m d'altitude.
-

Comptes de 1930/31 et budget 1931/32.

Recettes	Budget 1930/31	Comptes 1930/31	Budget 1931/32	Dépenses	Budget 1930/31	Comptes 1930/31	Budget 1931/32
	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
A. Société forestière.							
1° Cotisations des sociét.	4.800,—	5.804,—	5.600,—	1° Comité permanent et commissions	1.400,—	1.122, 50	1.400,—
2° Subventions:				2° Administration et im-primés	300,—	195, 60	300,—
a) de la Confédération	8.000,—	8.000,—	8.000,—	3° Périodiques:			
b) de la Société vau- doise de sylviculture . .	200,—	200,—	200,—	a) Edition allemande.	12.800,—	13.093, 35	12.800,—
3° Journaux:				b) " française . . .	8.600,—	8.712, 70	8.600,—
a) Abonnements à la "Zeitschrift"	6.100,—	6.192, 10	6.100,—	c) Suppléments . . .	800,—	1.505, 25	900,—
b) Abonnements au "Journal"	3.000,—	3.348, 75	3.000,—	d) Rachat de journaux	—	—	500,—
c) Insertions	600,—	864,—	600,—	4° Divers	500,—	461, 60	500,—
d) Part de la Station de recherches forestières, de la Station de mé- téorologie (250) et de l'Ecole polytechnique (200)	1.100,—	1.080,—	1.000,—	5° Excédent des recettes	—	1.169, 35	—
e) Suppléments	100,—	54,—	100,—				
4° Provision sur assurances	200,—	300,—	100,—				
5° Intérêts et divers	300,—	417, 50	300,—				
6° Excédent des dépenses	—	—	—				
<i>Total des recettes</i>	24 400,—	26.260, 35	25.000,—	<i>Total des dépenses</i>	24.400,—	26.260, 35	25.000,—

Recettes	Budget 1930/31 Fr.	Comptes 1930/31 Fr.	Budget 1931/32 Fr.	Dépenses	Budget 1930/31 Fr.	Comptes 1930/31 Fr.	Budget 1931/32 Fr.
B. Fonds pour publications.							
1° Subventions des cantons	4.400,—	4.890,—	4.800,—	1° „ Suisse forestière“:	50,—	30,—	50,—
2° Vente de la „Suisse forestière“:				a) Edition allemande .	50,—	17,80	50,—
a) Edition allemande .	200,—	232,90	200,—	b) Edition française .			
b) Edition française .	100,—	4,40	100,—	2° Brochures:			
3° Vente de brochures:				Impression et hono- raires:			
a) „Unser Wald“ . . .	1.800,—	656,—	1.000,—	a) „Unser Wald“ . . .	500,—	35,—	300,—
b) „Forêts de mon pays“	1.500,—	2.649,60	500,—	b) „Forêts de mon pays“	300,—	225,80	200,—
c) Edition italienne et romanche	—	—	—	c) Edition italienne et romanche	9.000,—	451,—	9.000,—
4° Intérêts	200,—	142,40	200,—	3° Table générale des ma- tières des périodiques	—	—	3.000,—
5° Excédent des dépenses	2.000,—	—	6.000,—	4° Divers	300,—	114,95	200,—
<i>Total des recettes</i>	10.200,—	8.575,30	12.800,—	5° Excédent des recettes	—	7.700,75	—
				<i>Total des dépenses</i>	10.200,—	8.575,30	12.800,—
C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse. (Fonds Morsier.)							
Intérêts	700,—	679,40	700,—	1° Subsidés et frais divers	700,—	159,70	700,—
<i>Total des recettes</i>	700,—	679,40	700,—	2° Excédent des recettes	—	519,70	—
				<i>Total des dépenses</i>	700,—	679,40	700,—

Bilan au 1^{er} juillet 1931.

A. Société forestière.

	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1930	8.625, 70
Excédent des recettes 1930/31	1.169, 35
Solde au 1 ^{er} juillet 1931	9.795, 05

Dont: 5.000, — fr. 1 obligation de la Kantonalbank de Soleure.
 4.481, 70 „ en compte-courant à la Kantonalbank de Soleure.
 313, 35 „ au compte de chèques Va/1079, à Soleure.

9.795, 05 fr.

B. Fonds pour publications.

Solde au 1 ^{er} juillet 1930	3.613, 85
Excédent des recettes 1930/31	7.700, 75
Solde au 1 ^{er} juillet 1931	11.314, 60

Dont: 8.274, 10 fr. au carnet de caisse d'épargne N° 167164, de la
 Caisse d'épargne cantonale, à Soleure.
 3.040, 50 „ au compte de chèques Va/1079, à Soleure.

11.314, 60 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

(Fonds Morsier.)

Solde au 1 ^{er} juillet 1930	13.692, 85
Excédent des recettes 1930/31	519, 70
Solde au 1 ^{er} juillet 1931	14.212, 55

Dont: 13.000, — fr. en titres déposés à la Kantonalbank, à Soleure.
 1.212, 55 „ carnet N° 167165 de la Caisse d'épargne can-
 tonale, à Soleure.

14.212, 55 fr.

Soleure, juillet 1931.

Pour la Société forestière suisse:

Le caissier: *Furrer*, inspecteur forestier cantonal.